

Bourses dédiées à des étudiants de la formation continue	
Objectif :	Encourager les étudiants adultes à poursuivre des études collégiales au Cégep de La Pocatière.
Nombre :	Deux bourses de 250 \$ sont attribuée à deux étudiants de la formation continue : Une (1) bourse pour les étudiants à temps plein; Une (1) bourse pour les étudiants à temps partiel.
Montant :	300 \$
Conditions d'admissibilité :	★ Avoir compléter une formation offerte par le Service de la formation continue du Cégep de La Pocatière.
Donateur :	Fondation du Cégep de La Pocatière
Responsable :	Direction du Service de la Formation continue
Nomination des boursiers :	Par un comité de sélection composé de membres du personnel de la formation continue selon les trois critères suivants : Persévérance Résultats académiques Situation familiale
Remise :	Les bourses sont remises généralement en mai.